



RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 50073

Numéro SIREN : 502 704 653

Nom ou dénomination : DANVERS

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2017 sous le numéro de dépôt 1228

Dépôt n°
du -6 JUIN 2017 1228



DANVERS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros

Siège social : 24 cours Aristide Briand

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

502704653 RCS SEDAN

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Patrick VERSCHAVE

demeurant 7 rue de la Gare à 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE

Monsieur Tony DANTIER

demeurant 24 Cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Détenant ensemble 1 850 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée DANVERS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société DANVERS et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 25 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- la nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- la nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés prenant acte de la démission de la Société COM'FIDUCE ARDENNES, commissaire aux comptes titulaire et de Madame Lyne POUYDESSEAU commissaire aux comptes suppléant, à effet du 1^{er} janvier 2016, pour incompatibilité, désigne à l'unanimité en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire la société ACR ADC CABINET PIERQUIN et en qualité de commissaire aux comptes suppléant la société BERNARD PIERQUIN, toutes deux domiciliées 18 rue Edmond Pierrot 08000 WARCQ, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'au 31/12/2019.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES
Le 5 septembre 2016



POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME